

l'éch[o]



UN ESPOIR INTERNATIONAL



De nombreux Amfrevillais, de tous âges, fréquentent les installations sportives de la commune ou celles des communes avoisinantes. Il en est ainsi pour Simon Vandercoilden, membre du Club nautique de Belbeuf, qui, tout en préparant son baccalauréat, a obtenu des résultats remarquables cette année en championnats de France et championnats d'Europe. Son espoir maintenant est de pouvoir se qualifier pour pouvoir participer aux prochains championnats mondiaux à Tokyo. Rendez-vous en page 14 pour découvrir le parcours de ce jeune talentueux.

INFOS

Éditorial
Urbanisme
Centre aquatique
Finances
Travaux
Happy City

p. 2 à 7]

ENFANCE

Dans les écoles
Centres de loisirs
Sortie Jeunes

p. 8 et 9]

CULTURE

Retour sur...
Agenda du trimestre

p. 10 et 11]

MANIFESTATIONS DIVERSES

p. 12]

VIE ASSOCIATIVE

Forum

p. 13]

DOSSIER

Un espoir international

p. 14]

INFOS

PRATIQUES

Déchets
Plan canicule
Repas des seniors

p. 15]

TOUS AU QUAI !

p. 16]

BUDGET 2019



Le budget 2019 a été voté le 27 mars par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à l'accueil de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été établi avec la volonté :

- de **maîtriser** les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de **poursuivre le désendettement** de la commune en ne recourant pas à l'emprunt (dernier emprunt contracté en 2006) ;
- de **mobiliser** autant que possible des subventions principalement auprès de l'État (au titre de la DETR) et de la Métropole Rouen Normandie ;
- de **maintenir des dépenses d'investissement dynamiques** grâce à un autofinancement suffisamment important ;
- de **maintenir un suréquilibre** de la section d'investissement pour préserver l'avenir.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (logement, alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les **recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (centres de loisirs, crèche, activités culturelles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, aux dotations et compensations de la Métropole, à diverses subventions.

Les recettes réelles de fonctionnement 2019 représentent 3 026 414 €. Elles sont en hausse par rapport à l'exercice précédent (+ 39 078 €), situation que la commune n'avait plus connue depuis l'exercice 2011. S'y ajoutent des recettes d'ordre entre la section d'investissement et de fonctionnement, soit 521 573 €.

Les recettes totales 2019 s'élèvent donc à **3 547 987 €** en hausse de 87 943 € par rapport à 2018.

Ces recettes ont beaucoup baissé ces dernières années du fait d'aides de l'État en constante diminution. Ainsi la principale d'entre elles, la Dotation Globale de Fonctionnement de la commune, a été plus que divisée par 2, passant de 477 000 € en 2012 à 215 000 € en 2019.

Si la commune maintient néanmoins tout à la fois, un niveau de recettes réelles proche de l'année 2018 et même en légère hausse, et un autofinancement conséquent, c'est

principalement le fait de sa gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, de l'évolution dynamique cette année des bases des impôts locaux et de dotations d'origine métropolitaine en légère hausse.

À cet égard, il existe quatre principaux types de recettes pour la commune :

- Les impôts locaux (montant 2019 : 1 457 269 €)
- Les dotations versées par l'État (environ 360 000 €)
- Les dotations et compensations de la Métropole (env. 722 000 €)
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (représentant une somme d'environ 140 000 €)

Les **dépenses de fonctionnement** sont constituées principalement par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, la délégation du service de restauration scolaire et municipale, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2019 représentent **3 547 987 €** et se décomposent de la sorte :

- **Dépenses réelles : 2 868 974 €** (en baisse de 19 486 € par rapport à 2018)
- **Dépenses d'ordre** (virement à la section d'investissement) = **679 013 €** (représentant environ 23 % des dépenses réelles)

L'ensemble des dépenses de personnel (salaires, charges, formation, assurances, prestations sociales etc.) représente la somme de 1 817 000 € soit environ 51 % des dépenses totales de fonctionnement de la ville, ou 63 % des dépenses réelles de l'année. En 2018, ces dépenses s'élevaient à 1 876 000 € soit un écart de -59 000 € s'expliquant en grande partie par

l'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

En 2019, cet **autofinancement** (679 013 €) est en **nette hausse** par rapport à 2018 (544 208 €).

LA FISCALITÉ

Les taux des impôts locaux pour 2019 demeurent inchangés depuis 2013, année où le taux du foncier bâti avait baissé :

- Taxe d'habitation : 14 %
- Taxe foncière sur le bâti : 28,10 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 72,13 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 1 457 269 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de



construire (Taxe d'aménagement, désormais versée à la Métropole) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction ou à la rénovation d'un bâtiment public...).

Les principales dépenses d'investissement de l'année 2019 sont les suivantes :

- Solde d'investissement reporté : 134 004 €
- Remboursement d'emprunts : 71 000 €
- L'acquisition d'un véhicule de type camion benne : 36 700 €
- Travaux dans les écoles maternelle et élémentaire : 35 000 €
- Travaux de rénovation énergétique de la mairie (isolation, changement couverture, combles...) : 230 000 €
- Travaux d'étanchéité (toit, baies vitrées véranda...) et d'alimentation en eau à la crèche halte-garderie : 35 000 €
- Travaux de rénovation de la salle des sports (radiants, VMC, faux plafond...) : 29 700 €
- Travaux dans le logement du cimetière et columbarium : 12 500 €
- Travaux au centre culturel (portes, parc) : 10 500 €
- Équipement des services : 12 000 €
- Rénovation des stabilisés (Mallefranches, terrain de pétanque) : 17 000 €

Recettes d'investissement :

- Virement de la section de fonctionnement : 679 013 €
- Fonds de compensation de la TVA : 30 000 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 134 004 €
- Remboursement du capital de la dette par la Métropole : 23 064 €
- Vente du logement du cimetière : 130 000 €
- Subventions de l'État : 60 700 € et de la Métropole : 163 300 €

Le budget de la section d'investissement présente donc un **suréquilibre de 543 406 €** qui servira à abonder le budget primitif de 2020, gage de maintien d'un certain niveau de services pour les années à venir et de la possibilité de continuer à pouvoir investir pour de nouveaux projets.

ÉTAT DE LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2019, la dette communale restant à courir (capital restant dû) s'élève à la somme de 679 744 € soit 210 €/hab. – un endettement largement en-deçà de la moyenne nationale ou locale d'autant qu'une partie de l'encours de cette dette a été repris et transféré à la Métropole pour un montant de 175 504 €.

L'encours réel de la dette communale s'élève donc à 504 240 € soit 151 €/hab.

TRAVAUX DU MONT ST-RÉMY

Le quartier du Mont St-Rémy, situé dans le secteur dit de l'entrée Sud de la commune, connaît actuellement des travaux menés par la Métropole Rouen Normandie dans la cadre de ses compétences eau potable et voirie. La première partie des travaux, terminée depuis quelques semaines, a consisté à rénover intégralement l'alimentation en eau potable de la rue, depuis le bas de la rue de Wildau. La Métropole en a également profité pour normaliser l'alimentation de la borne à incendie située en bas de la rue. Comme tous les travaux, cela a occasionné quelques désagréments dont ont bien voulu s'accommoder les riverains.

La seconde partie des travaux qui vient de débuter va consister à refaire l'enrobé de la voie et des trottoirs et bas-côtés afin de faciliter le stationnement (qui restera malgré tout complexe) et la circulation, avec l'aménagement d'une petite aire de retournement plus officielle au bout de l'impasse pour les véhicules légers.

Par la suite, après les vacances d'été, afin de faciliter l'enlèvement des ordures ménagères, la Métropole va mettre en place des conteneurs enterrés au milieu de la rue. Compte tenu de l'anticipation des travaux, la conduite d'eau a d'ores et déjà été déviée au milieu de la chaussée afin de faciliter les travaux de génie civil à venir. Ces conteneurs permettront aux camions de ne plus avoir à réaliser de marche arrière en théorie formellement interdite à ce type de véhicules car trop accidentogène. Les frais importants pour la mise en place de ces conteneurs du même type que ceux qui ont été implantés aux Mallefranches et au 246 de la route de Paris seront partagés entre la Métropole, la commune et LogiSeine qui a accepté de participer compte tenu du fait que de nombreux logements lui appartenant se trouvent dans cette rue. Les habitants devraient donc disposer d'un conteneur à verre en plus des conteneurs d'ordures ménagères et de déchets recyclables.



ÉDITORIAL



*Chères Amfrevillaises,
Chers Amfrevillais,*

Encore un trimestre riche en activités municipales qui s'achève avec le vote du budget primitif de la commune, qui détermine toute l'action qui va être menée dans l'année, l'adoption du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'ouverture de l'aire de jeux couverte Happy City, l'occupation des halles commerciales, le choix du projet du centre aquatique intercommunal, la livraison prochaine des maisons de ville rue Gabriel Lemaire, les travaux de voirie, la préparation de la rentrée dans les écoles et les nombreuses animations sportives, festives ou culturelles dont le point d'orgue sera le Festival Tous au Quai les 29 et 30 juin prochains. Vous trouverez des informations sur tous ces sujets au fil des pages de ce bulletin.

An nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de passer de bonnes vacances d'été, à Amfreville ou ailleurs, et vous donne rendez-vous à la rentrée pour le Forum des associations et des activités culturelles le samedi 7 septembre et la traditionnelle Foire à tout le lendemain.

*Très chaleureusement,
Luc von Lennepe, votre maire.*

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

HALLES COMMERCIALES

Beaucoup de bruits circulent actuellement concernant les deux dernières halles commerciales à proximité du rond-point Gérard Philipe. De sérieuses pistes concernent effectivement une enseigne commerciale de bouche qui n'existe pas encore à Amfreville, mais rien n'est encore certain à ce sujet car le montage financier pour ce type d'opération (acquisition des murs, installation complète du laboratoire et de la partie accueillant du public) est très complexe. En revanche, la quatrième



halle, au sein de laquelle les travaux ont déjà commencé, va bientôt accueillir une agence d'interim qui pourra permettre à des habitants

d'Amfreville ou d'ailleurs de s'y présenter afin, faute de disposer d'un emploi durable et pérenne, de pouvoir être engagés pour des missions d'une durée variable dans des chantiers voisins. Une solution pour la mise en place d'un deuxième accès routier est également à l'étude afin de faciliter la circulation des véhicules et principalement leur entrée et leur sortie.

MAISONS LOGEAL

Dans les toutes prochaines semaines, les dix maisons de ville situées rue Gabriel Lemaire, en contrebas de la rue François Mitterrand, vont être livrées aux familles qui pourront ainsi s'y installer et emménager durant l'été. Leur apparence, très moderne, correspond tout à fait au permis de construire accordé il y a maintenant près de trois ans. Compte tenu de leur faible hauteur et de la présence d'un toit terrasse, elles s'intègrent très bien dans le paysage de ce secteur qui continue de la sorte de se densifier tout en conservant une quantité d'espaces verts relativement important puisque chaque maison disposera d'un jardin individuel en plus des parties communes accueillant une noue paysagère du côté de la déviation de la RD 6015.



Lors du dernier conseil municipal, les élus ont adopté à la quasi unanimité (deux abstentions) le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont nous parlons depuis plusieurs mois.

Les 71 conseils municipaux de l'ensemble des communes de la Métropole ont en effet été consultés pour formuler leur avis, de même que les personnes publiques associées (les services de l'État au sens large, la Région Normandie, le conseil départemental de Seine-Maritime, différents chambres consulaires...). L'arrêt définitif du projet devrait avoir lieu le 27 juin prochain lors du prochain conseil métropolitain.

Commencé il y a près de quatre ans, le travail de concertation et de communication mené en étroite collaboration entre le service de la planification urbaine de la Métropole Rouen Normandie et les 71 communes a permis d'aboutir à la proposition de réglementations et de zonages adoptée le 15 mai.

Cela ne signifie pas pour autant que ce règlement est désormais définitivement figé. En effet, **une enquête publique va débiter avant la fin des vacances d'été pour une durée de six semaines.** Amfreville ayant été retenue comme lieu d'enquête, vous pourrez venir consulter en mairie l'ensemble des documents constituant le PLUI, en format papier traditionnel ou numérique (sur un poste informatique dédié à cet usage). Un registre papier et numérique sera à votre disposition pour vous permettre de mentionner vos diverses demandes et observations.

De plus, vous pourrez rencontrer un **commissaire enquêteur** extérieur à la commune, totalement neutre et impartial, pour échanger avec lui et faire part de vos remarques et de vos demandes qu'il pourra intégrer dans l'avis qu'il rendra à la fin de cette enquête. La date de cette permanence vous sera communiquée ultérieurement par le biais du site internet de la commune et par la presse locale. Ce n'est qu'après cette phase d'enquête publique et après avoir apporté les éventuels ajustements apparus nécessaires que le PLUI finalisé devra être définitivement approuvé par le conseil métropolitain pour entrer en vigueur en lieu et place des documents d'urbanisme communaux au début février 2020.

Vous pouvez donc être assurés que la commune ne connaîtra pas la situation rencontrée ces dernières années dans certaines communes voisines du plateau. Certes, il pourra y avoir ici ou là de nouvelles constructions, mais à une échelle très largement moindre que celle observée par ailleurs. L'identité de notre commune « entre ville et campagne » restera donc bien préservée, voire renforcée.

CE QUE CELA VA CHANGER POUR AMFREVILLE

Il est impossible de relater ici l'ensemble des petites modifications qu'engendrera le PLUI dans notre commune, mais en substance le document actuel ne devrait pas connaître de bouleversements. On peut tout de même retenir les points suivants :

- La ceinture ou la trame verte et bleue qui entoure Amfreville avec la Seine et les coteaux calcaïques restera inconstructible et différents secteurs de coteaux seront même davantage encore sanctuarisés et valorisés sur le plan environnemental grâce à de l'éco-pâturage.
- La hauteur des bâtiments qui pourront être construits restera la même soit R+2+C (un niveau de rez-de-chaussée, deux étages et des combles aménagés).
- Deux terrains situés de chaque côté du centre culturel seront rendus inconstructibles et classés comme zone agricole afin d'y accueillir par exemple du maraîchage de proximité.
- De nombreux emplacements réservés à la commune, permettant de relier entre eux les différents chemins de randonnée, seront créés afin de faciliter les liaisons douces.
- Les extensions mesurées des constructions existantes seront facilitées afin de permettre de densifier et d'agrandir les maisons parfois devenues trop petites. Ainsi, il sera possible, dans une certaine mesure, de construire plus près des limites séparatives et du domaine public (la plupart du temps, la rue) jusqu'à une hauteur légèrement plus élevée que celle actuelle qui limitait voire empêchait tout simplement toute extension dans certains secteurs.
- De même, dans le centre-ville où les parcelles sont la plupart du temps très étroites, les règles de construction seront assouplies afin de permettre par exemple de construire sur toute la largeur de sa parcelle, ou encore directement sur le front de rue, ou au contraire en retrait, en fonction des constructions déjà existantes sur les parcelles contiguës. L'idée générale est de faciliter les constructions mesurées dans le secteur bâti actuel afin d'éviter l'étalement urbain et le mitage que connaissent aujourd'hui un grand nombre de communes rurales proches des grandes villes.



CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Fin avril, le jury de l'Entente Intercommunale pour la construction du Centre aquatique du Plateau Est de Rouen (EICAPER), constitué d'élus et de professionnels, a choisi le projet présenté par l'agence Coste parmi les trois qui avaient été retenus en début d'année.

Un choix difficile à faire vu la qualité architecturale de chacun d'entre eux, qui respectaient tous le cahier des charges et l'enveloppe financière donnée, mais qui s'est imposé en raison de sa forte personnalité locale et de sa fonctionnalité.

L'ÉQUIPEMENT

Implanté sur la commune de Belbeuf, en face du lycée Galilée, sur une parcelle de 23 000 mètres carrés en cours d'acquisition, cet équipement d'une superficie de 3 467 mètres carrés (hors voirie et parking), est prévu pour une fréquentation instantanée de 745 personnes. Il comprend :

- un bassin sportif de 25 m par 15 m, composé de six couloirs homologués pour les compétitions, avec des gradins de 200 places assises,
- un bassin d'apprentissage polyvalent de 270 mètres carrés,
- un bassin petite enfance de familiarisation de 70 mètres carrés
- un toboggan multipistes,
- des vestiaires avec cabines de change et sanitaires,
- un espace de remise en forme avec vestiaires et sanitaires indépendants comprenant un bassin d'activités de 120 mètres carrés, un sauna, un hammam, un jacuzzi, une salle de cardio-training et de fitness,
- une salle de réunion,
- des locaux administratifs et techniques.

En extérieur, un espace sera aménagé en solarium et un parking permettra d'accueillir des cars et une centaine de véhicules. Ce bâtiment a également été conçu pour recevoir ultérieurement une extension en élévation et un bassin de natation extérieur.

Priorité de l'EICAPER, le volet environnemental HQE a servi de cahier des charges au concepteur pour créer un bâtiment respectueux de l'environnement avec des choix technologiques garantissant d'importantes économies d'énergie :

- bassins en inox,
- production de chaleur par chaufferie biénergie (bois et chaudière gaz à condensation) ou par géothermie selon le résultat des études en cours,
- récupérateur de chaleur pour le préchauffage des bassins,
- chauffage par planchers radiants,
- traitement de l'eau et de l'air très performants,
- ventilation naturelle de la halle des bassins,
- éclairage à leds généralisé.

LE FINANCEMENT

D'un coût prévisionnel de 12 000 000 € HT (achat du terrain, études, construction et frais de maîtrise d'oeuvre), le financement de l'investissement sera assuré à plus de 50 % par des subventions de la Métropole (2 millions d'euros), de la Région (1,5 million d'euros), de l'État (1 million d'euros), du Département (1 million d'euros), de l'Agence du Sport (0,6 million d'euros) en attendant une participation possible de l'ADEME.

Le solde ainsi que le déficit annuel de fonctionnement seront financés par les huit communes de l'EICAPER (qui va se transformer en syndicat intercommunal) au prorata de leur population, chaque commune pouvant faire le choix, chaque année, de fiscaliser cette dépense (à payer directement par le contribuable) ou



de la prendre en charge partiellement ou en totalité sur le budget communal.

La dépense annuelle (remboursement des emprunts et déficit de fonctionnement) est estimée à 21 € par habitant. Il est bien évident que si une ou plusieurs communes se décidaient à rejoindre le projet dans les prochains mois, la participation de chacune serait revue à la baisse.

LE PLANNING

Le dépôt du permis de construire est prévu pour le mois de juillet, ce qui devrait permettre de lancer la consultation des entreprises dès le début de l'année 2020, avec une pose de la première pierre en septembre de cette même année. L'ouverture au public pourrait alors être envisagée pour le printemps 2022.



Après plus de quarante années de réflexion, d'études, d'avancées puis de reculs, ce projet, fruit d'une véritable entente intercommunale qu'il faut saluer, va se concrétiser dans les tous prochains mois pour le plus grand bénéfice des scolaires et de tous les adeptes des pratiques aquatiques, qu'elles soient sportives, ludiques ou de bien-être.



HAPPY CITY

Comme nous vous l'avions annoncé depuis plusieurs mois, le plus grand parc couvert de jeux pour enfants de la région a ouvert ses portes le 29 mai sur le territoire de notre commune.

Implanté dans les anciens locaux de l'entreprise Vial situés au 177 route de Paris, à l'angle de la rue du Passage d'eau qui marque la limite avec la commune de Bonsecours, le parc en question a pris l'appellation « Happy City » comme les autres parcs de la franchise installée originellement dans la région Rhône-Alpes. Ce type de parcs est déjà bien connu dans l'agglomération puisque plusieurs d'entre eux, d'une autre enseigne, existent à Dock 76, à Bois-Guillaume ou au Grand-Quevilly, mais aucun n'atteint la surface de celui-ci puisqu'il dépasse les 2000 m², alors que la plupart n'en mesurent pas la moitié. La demande est croissante pour les familles de se retrouver dans des endroits clos, bien équipés en jeux divers et accueillants et l'on peut vraiment dire que c'est ici le cas. Ce qui frappe en premier lieu lorsqu'on arrive dans les locaux, c'est la sensation d'espace et de volume. Tout y est neuf et a bien trouvé sa place : les tables pour les goûters d'anniversaire des enfants qui ne manqueront pas de s'y réaliser en nombre avec le coffre aux pirates regroupant les cadeaux, les tables pour les familles et les très nombreuses attractions dont les deux très grosses structures gonflables. La plus grande d'entre elles, un bateau

pirate géant, orne ainsi le milieu du local, tandis que l'on trouve également d'un côté un toboggan pour luges et un espace trampoline et de l'autre, un parcours avec filets, des autos tamponneuses, un mur d'escalade, un terrain de foot ou de basket... Les classiques piscines à balles ont également leur place, de même que l'espace pour les plus petits qui peuvent être accueillis dès l'âge d'un an.

Bien que plusieurs dizaines d'enfants aient déjà eu l'occasion d'accéder au parc en même temps, les personnes alors présentes n'ont pas eu la sensation d'agression sonore qu'elles avaient parfois ressentie par ailleurs. Une pièce vitrée, donnant sur le parc et mieux isolée, est réservée aux « very important parents » et devrait permettre aux plus sensibles d'entre eux de passer un agréable moment sur place. Le billet d'accès au parc permet un temps de jeu illimité pour la journée entre 10 h et 18 h 30 si vous le souhaitez (la restauration est possible sur place) et un tarif préférentiel est actuellement disponible jusqu'au mois de juillet afin de découvrir les lieux.

Deux emplois ont d'ores et déjà été créés et d'autres devraient suivre prochainement si l'engagement promis est bien au rendez-vous.

Ouverture les mercredis, samedis et dimanches ainsi que les jours fériés et durant toutes les vacances scolaires.

Toutes les informations sur le site : www.happy-city.fr



À PROPOS DE LA FIBRE OPTIQUE

Cela fait des mois maintenant que l'Écho annonce son arrivée prochaine dans la commune mais, telle l'Arlésienne, nous ne voyons toujours rien venir et les élus ont beaucoup de mal pour obtenir des informations fiables auprès des responsables de SFR, société chargée de son déploiement dans ce secteur de la Métropole.

Aux dernières nouvelles, les travaux de raccordement (prévus depuis 18 mois !), nécessaires entre le réseau du plateau Est et notre commune, n'ont pas encore été effectués, des difficultés étant apparues pour finaliser ce chantier sur la commune de Bonsecours. Ils pourraient avoir lieu dans les prochaines semaines !!! Dès ces travaux finalisés, la déclaration de construction pourra alors être lancée par SFR auprès de tous les fournisseurs d'accès à internet et la phase de commercialisation pourra alors commencer pour une durée de trois mois.

Avec l'installation déjà effectuée des armoires techniques et les kilomètres de câbles déjà déroulés dans notre commune, ce sont potentiellement plus de 800 foyers qui seront éligibles une fois le raccordement effectué. Avant la fin de cette année ???

LES ACTUALITÉS DE LA PASSERELLE

Le 11 mai dernier, huit familles (32 personnes) de La Passerelle (Association d'Aide Alimentaire) ont participé à la Fête de La Solidarité à Clères. Après le petit déjeuner, ce fut la découverte des animaux multiples du parc, les enfants étaient ravis. Le pique-nique a été très attendu, mais les mamans avaient prévu aussi des petites choses. Merci pour les bonnes crêpes de Mme Gontier. Jeux, animations, balades... l'après-midi a passé trop vite. Vivement l'an prochain ! Ou une autre sortie !

Comme l'an passé, durant l'été, La Passerelle accueillera, dans la cour derrière La Poste, le camion de la Banque Alimentaire du Houlme. Les familles en grande précarité pourront bénéficier tous les quinze jours d'un colis préparé par les bénévoles. **Prochaines dates : 2, 16 et 30 juillet, 20 août, 3 et 17 septembre.** Le rythme normal de distribution hebdomadaire reprendra le 1^{er} octobre. Dès septembre, les familles qui veulent s'inscrire

devront passer au CCAS pour remplir leur dossier. L'équipe des bénévoles est toujours bien présente le mardi matin pour préparer les colis, mais l'an prochain, Jean-Luc partira avec sa femme vers d'autres horizons. Françoise Gombert l'a remercié au nom de tous très chaleureusement pour les années passées à Amfreville. Sa patience, sa gentillesse et sa rigueur manqueront à toute l'équipe. Pour étoffer l'équipe, les responsables recherchent d'autres bénévoles. Alors n'hésitez pas à les rejoindre.



RÉHABILITATION DES GRADINS DES MALLEFRANCHES

Conformément à la législation en vigueur, la réhabilitation thermique des HLM collectifs de la commune continue avec l'annonce, par la société Logiseine, des travaux sur les 95 logements dits «gradins» des Mallefranches dans le but de limiter leur consommation énergétique. Une réunion d'informations a permis, en avril dernier, de présenter ces travaux aux locataires concernés.

Outre les travaux extérieurs qui prévoit l'isolation thermique mais aussi la pose de claustras et de volets roulants ainsi que la réfection des jardinières, il est prévu le remplacement total de l'installation électrique dans chaque logement et des interventions importantes dans les cuisines et salles de bain (installation d'une chaudière mixte à condensation, ventilation...) et dans les parties communes (peintures, sols).

Ces travaux (qui représentent plus de 38 000 € par logement) débuteront en septembre prochain pour une durée totale de 18 mois environ. Ils seront financés en partie par un emprunt auquel la commune apportera sa garantie.



REPAS DE QUARTIER

C'est sous un beau soleil, le vendredi 24 mai, que le repas de quartier de la Côte des Grès a débuté. Tout était prêt : le buffet apéritif offert par la municipalité et les tonnelles et tables alignées pour recevoir les participants qui sont arrivés avec mets, grillades, fromages, desserts et boissons.

Ce sont près de 50 personnes, tous âges confondus, qui se sont retrouvées pour partager ce moment de convivialité.

Quelques jours auparavant, pour le repas du quartier des Hauts Vallons, malgré le peu d'Amfrevillais présents en raison d'une météo très capricieuse, l'ambiance fut tout de même au rendez-vous.

Prochain repas pour le quartier du centre ville le **dimanche 30 juin à 12 h 30** au niveau de la salle des sports.



SUR LES CHEMINS D'AMFREVILLE



Alors que notre commune se trouve à quelques pas seulement de Rouen, l'une de ses grandes richesses est son patrimoine naturel avec la présence de plus de 5 km de berges de Seine et l'existence de coteaux calcaïques couverts par des prairies ou de la forêt et des bois. Pour (re)découvrir tous ces espaces, n'hésitez pas à emprunter la véloroute des bords de Seine qui permettra à terme de vous rendre jusqu'au Havre et d'ores et déjà d'accéder au centre-ville de Rouen en une dizaine de minutes à vélo.

De même, sur les coteaux, vous pouvez emprunter de très nombreux sentiers dont l'un d'entre eux appartient au chemin de Grande Randonnée n°2 qui relie la région parisienne au Havre. Vous pourrez découvrir des noms aussi poétiques que la sente du mulet, le chemin de M. de Crosne, ou la Sente aux ifs. Cinq circuits existent ainsi sur la commune de 4 à 12 kms de long avec bien souvent de superbes vues sur la Seine. Leur parcours est balisé et vous pouvez télécharger leur plan détaillé sur le site internet de la mairie, onglet Loisirs, puis Randonnées.

SORTIES, ANIMATIONS ET ÉCHANGES DANS LES ÉCOLES

À l'école maternelle, la fin de l'année, c'est traditionnellement le temps des sorties, des échanges et de la fête. Tout un travail de l'année ayant porté sur le thème de la forêt, les classes sont allées chacune leur tour à la maison des forêts de Darnétal où les enfants ont pu découvrir des essences d'arbres, des senteurs, des sensations, ressentir des émotions. C'est par la chorale, sur ce thème, que les enfants ont augmenté leur vocabulaire, développé leurs connaissances linguistiques, musicales et artistiques. Pour bien préparer la rentrée prochaine, les élèves de grande section ont été reçus par l'école élémentaire. Pour compléter ces échanges, les « grands » sont venues alternativement pour raconter des histoires. La kermesse... incontournable, a eu lieu le samedi 22 juin.

LA BIBLIOTHÈQUE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Depuis la fermeture d'une classe à la maternelle Louise Michel, il y a déjà quelques années, c'est une nouvelle bibliothèque qui a vu le jour dans le local libéré et qui vit grâce au dévouement de deux bénévoles, toutes deux retraitées, qui prennent beaucoup de plaisir à son animation : raconter des histoires aux enfants en lien avec le programme de l'enseignante, gérer le prêt des livres, participer aux sorties. Brigitte Duperron, qui fut directrice de l'école est toujours à l'écoute des petits écoliers et Catherine Fontaine, anciennement dans le domaine médical avec les enfants, est à leurs petits soins.



UNE CLASSE DE DÉCOUVERTE DANS LE MILIEU MARIN

Pendant la semaine du 13 au 17 mai, les élèves de CE2 de Mme Delalande sont allés en classe découverte à Asnelles, dans le Calvados, avec Mmes Norbert et Guillemette, accompagnatrices bénévoles de ce séjour. Moment important de vie en collectivité et de découvertes, chaque enfant a pu progresser en autonomie et s'enrichir des échanges avec les divers intervenants.

La classe a travaillé autour du thème du milieu marin. Au début du séjour, les enfants ont fait une pêche à pied et créé un aquarium provisoire avec tous les animaux marins trouvés. Ils ont travaillé sur le phénomène des marées et sur la laisse de mer, l'occasion d'une sensibilisation à l'importance de la préservation de l'environnement. Ils ont également pu découvrir le char à voile, activité que tous, sans exception, ont su maîtriser dès la première séance.

Côté histoire, les enfants ont découvert le village d'Asnelles à travers un jeu de piste, puis ils ont été sensibilisés aux événements de la Seconde Guerre Mondiale en découvrant les plages du débarquement (Arromanches).

N'oublions pas la visite de la fameuse biscuiterie d'Asnelles, qui a ravi tous les petits gourmands !

L'expérience a été très enrichissante pour tous.



VERS UNE OUVERTURE DE CLASSE ?

De par sa situation aux portes de Rouen et son environnement naturel exceptionnel, notre commune est devenue de plus en plus attractive pour de nouvelles populations, ce qui contribue à accroître régulièrement son nombre d'habitants, comme cela a été constaté lors du dernier recensement, mais aussi à rajeunir la moyenne d'âge des Amfrevillais. Cela a pour effet, depuis quelques années, une recrudescence du nombre de naissances annuelles qui se traduit par une fréquentation de plus en plus forte de nos écoles. L'école maternelle, qui compte quatre classes, va être confrontée à la prochaine rentrée de septembre 2019 à une situation difficile puisque 128 enfants sont déjà assurés d'y être scolarisés, en attendant d'autres inscriptions encore possibles, ce qui ferait une moyenne minimum de 32 élèves par classe ! Cet effectif ne permettrait pas aux enseignants(es) d'assurer leur mission d'éducation dans des conditions optimales d'apprentissage, au détriment de tous les enfants, d'autant plus que l'école, rendue obligatoire dès l'âge de trois ans, se doit d'accueillir aussi tous les enfants « à besoins éducatifs particuliers » qui nécessitent davantage d'attention encore et d'encadrement.



Les conditions matérielles sont déjà réunies pour cette ouverture souhaitée : la salle de bibliothèque peut redevenir salle de classe très rapidement, le mobilier existe déjà, les crédits de fonctionnement disponibles et le personnel municipal suffisant.

La décision d'ouverture appartient maintenant à l'Inspection Académique avec la nomination d'un(e) enseignant(e) sur ce poste. Si tel n'était pas le cas, la mobilisation de tous (élus, enseignants, parents) sera nécessaire, à la rentrée, afin d'obtenir satisfaction de façon à pouvoir offrir à nos élèves les meilleures conditions possibles d'accueil et d'apprentissages.

DES VACANCES AUX CENTRES DE LOISIRS

Pendant les vacances de printemps, les journées ont été bien remplies dans les centres de loisirs de la commune, avec un taux de fréquentation qui a atteint un pic important. C'est, en effet, une centaine d'enfants qui ont été accueillis dans les deux centres.

Au centre primaire : En plus des sorties environnantes, différentes activités ont été proposées, qu'elles soient manuelles, éducatives, sportives avec une initiation au judo, ou culinaires avec « un goûter presque parfait » auxquelles il faut ajouter la participation à la fête des transports urbains.

Au centre maternel : C'est autour du thème « réveil des insectes au printemps » que se sont orientées les différentes activités : le décor floral, la fleur enchantée, le papillon magique, la précieuse abeille devenue incontournable. La deuxième semaine a été consacrée à la recherche des œufs de Pâques et du lapin, trouver ses traces, l'aider à fabriquer son

panier, chercher les œufs.

Pour tous, des sorties, au bowling, à la caserne des pompiers, au cinéma « le parc des merveilles », à Gulli park, au parc des Bocasses, au skate parc et la balade en forêt... dans le parc Lacoste.



FÊTE DES PARENTS



L'organisation de cette manifestation qui fut l'occasion pour la municipalité d'offrir une coupe de pétillant et pour le Comité des fêtes une rose à chaque maman.

Le spectacle de chorale préparé à l'école maternelle a encore une fois illuminé la fête des parents. C'est une balade dans les forêts et les bois, dans une harmonie de blanc et de vert, sans oublier le rouge du petit chaperon, qui a ouvert les sens des nombreuses familles présentes ! Les petits chanteurs ont été parfaits et si sages ! Le canon des arbres ! Une très belle réussite. Et la chanson du « nom des arbres » ! Belle leçon de phonétique. Bravo à toute l'équipe éducative, aux enseignantes, ATSEM et autre personnel municipal, parents et bénévoles pour

SOIRÉE REPAS INTER-CULTURELLE ET GÉNÉRATIONNELLE

Grande réussite que cette soirée proposée par les parents d'élèves des deux associations, celle de l'école maternelle Louise Michel et celle de l'école Gérard Philippe. Elle a réuni 200 convives, enfants, parents, grands-parents et des membres du foyer



des anciens qui ont apprécié l'invitation des enfants et le couscous « fait maison » par Fatiha et Ladis. Avec beaucoup de dynamisme, parents et bénévoles ont encadré ce projet (préparation, encadrement des ateliers « autour du monde », décoration...) pour le bonheur de tous. Une proposition unanime : recommencer l'année prochaine... autour d'un tajine !

CENTRE DE LOISIRS

Vers une ouverture à La Toussaint ?

Afin de répondre à la demande de plusieurs familles, la municipalité étudie actuellement la possibilité d'une ouverture du centre de loisirs durant les deux semaines des vacances de la Toussaint 2019 dans les locaux du parc Lacoste. Ce centre serait ouvert aux enfants de 5 à 14 ans. Deux conditions cependant sont indispensables pour envisager cette ouverture :

- obtenir l'accord de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (demande en cours)
- réunir un groupe minimum de 25 enfants afin de pouvoir les répartir par tranches d'âge.

Une première enquête a été lancée, en accord avec la municipalité, par des parents d'élèves. Suivant ce résultat, une information sera diffusée par le biais des écoles avant la fin de cette année en sollicitant de la part des familles intéressées l'engagement d'inscrire leur(s) enfant(s) à cette session. Pour les familles dont les enfants ne fréquentent pas ou plus les écoles amfrevillaises, il est possible de faire part de son intention d'inscrire leur(s) enfant(s) en laissant un message sur le site internet de la commune ou en donnant ses coordonnées en mairie. La décision définitive sera annoncée dès la rentrée scolaire.



SORTIE POUR LES JEUNES

Le samedi 1^{er} juin, quatre élus ont emmené une douzaine de jeunes au parc d'accrobranches « Arbr'en ciel » à Préaux. Un super après-midi à l'ombre des arbres et une bonne ambiance sur les parcours vert, rouge... et même noir pour les plus hardis. Vous avez de 11 à 18 ans... Rejoignez le groupe pour de prochaines sorties. Tél. : 06 33 49 50 55

RETOUR SUR...



... audition de l'atelier Chant



... le tremplin des talents inconnus



... la soirée théâtre avec la compagnie Mi-voix, Mi-scène

À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Opération « livre voyageur » La bibliothèque vous propose de participer à l'opération « livre voyageur » qui consiste à faire un selfiebook sur votre lieu de vacances ! Photographier un livre dans un endroit choisi de votre lieu de séjour et envoyer la photo sous enveloppe à la bibliothèque municipale (adressée en mairie d'Amfreville) ou par mail : bibliotheque.mairie-amfreville@wanadoo.fr en précisant votre nom, prénom, âge, lieu de vacances au dos de la photo ou dans le mail. Nous comptons sur votre participation et votre imagination ! (Les trois premiers seront récompensés par un chèque livre). Renseignements à la bibliothèque ou au 02 35 23 28 57 aux horaires d'ouverture : Mardi : 16h-19h • Mercredi : 10h-12h et 14h-17h • Jeudi : 16h-18h • Fermeture tous les jeudis pendant les vacances scolaires et fermeture complète du mardi 13 au jeudi 29 août.

LA VIE DU MUSÉE

Le musée fermera ses portes le lundi 1^{er} juillet. La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre. Prochain rendez-vous : Journées Européennes du Patrimoine. Le musée sera ouvert le samedi 21 et le dimanche 22 septembre de 14h à 18h. L'annonce a été publiée sur l'open agenda : <https://openagenda.com/jep-2019-normandie?lang=en> (rechercher : visite libre du musée du patrimoine des écoles)

AGISSEZ, DEVENEZ BÉNÉVOLES

Devenez acteur du dynamisme culturel de votre ville, rejoignez le Comité d'Action Culturelle dès la rentrée ! Le savez-vous, la programmation du centre Simone Signoret et l'organisation des événements culturels sont réalisées en partie par le Comité d'Action Culturelle, dont Jean-Pierre le Pessot est le président. Si vous souhaitez participer à la vie culturelle d'Amfreville, proposer des événements, intervenir dans le choix de la programmation, vous investir dans la réalisation d'affiches, de banderoles ou la mise en place d'expositions ou encore simplement donner un coup de main, rejoignez l'équipe de bénévoles. En fonction de votre temps, de vos compétences et de vos envies, différentes formes de bénévolat sont possibles : coup de main ponctuel, participation active... Plus de renseignements en appelant le secrétariat du centre (02 35 23 65 36), ou par mail à l'adresse remi.bourdel@wanadoo.fr



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Vous avez toujours rêvé de « faire de la musique », c'est-à-dire de jouer d'un instrument, de chanter, d'improviser et pourquoi pas de composer. Vos enfants sont demandeurs ou bien c'est vous qui souhaitez leur faire découvrir la musique. Il n'est jamais trop tard ni trop tôt ! Vous êtes aussi attiré par la pratique de la « Danse », venez découvrir la danse classique, le modern-jazz voire les claquettes. Inscrivez-vous à ces activités et participez aux différents concerts de tous styles et aux galas de danse. L'école municipale de Musique et de Danse d'Amfreville-La-Mivoie accueille enfants et adultes, musiciens débutants ou avancés au Centre d'Activités Culturelles Simone Signoret (C.A.C.). Vous pouvez vous inscrire ou inscrire vos enfants pour apprendre la danse classique ou modern-jazz, la flûte, la clarinette, la trompette, le saxophone, le piano, la guitare ou la batterie. Il y a également des ateliers collectifs : le jardin musical pour les petits, la formation musicale (le solfège) pour les jeunes et les adultes, la chorale junior, l'atelier chansons, l'atelier jazz, l'atelier de « musiques actuelles » et l'orchestre.

Notez bien ces dates : Réinscription des anciens élèves : par courrier avant le 25 août ou le mardi 3 septembre de 16h à 19h au secrétariat du C.A.C. Simone Signoret • Inscriptions des nouveaux élèves : au Forum des associations (C.A.C. Simone Signoret) le samedi 7 septembre de 10h à 16h et le mardi 10 septembre de 16h à 19h au secrétariat du C.A.C. • Pour les instruments les plus demandés (guitare, piano, batterie et flûte) il est conseillé de venir au forum dès 10h. Priorité aux premiers inscrits.

FESTIVAL TOUS AU QUAI ! #4 DES CULTURES URBAINES



Samedi 29 et dimanche 30 juin

Toujours plus orientée art urbain, avec plus de Hip Hop - concerts et démos de danse - cette quatrième édition du festival conserve son aspect participatif et solidaire et affirme son souci pour l'environnement avec l'écolabelisation de la Métropole. Et bien sûr tous les concerts et ateliers sont toujours gratuits afin d'être accessibles à un plus grand nombre !

Samedi 29 juin > 12 h : lancement de la fresque monumentale de plus de 50 m de long, > 15 h : concert Les Boieldieuzards, rappeurs de Oissel, > 17 h : initiation graff avec ARKO (sur inscription), > 20 h 30 : concert RCCS (voir encadré)

Dimanche 30 juin > 11 h : initiation graff avec KASE (sur inscription) > 14 h : atelier de fils tendus (initiation String Art) > 14 h : démos de Hip Hop par différentes écoles et formations > 16 h : battle de Breakdance 3V3 - compétition organisée par le Serpat Crew du Havre > 18 h : défilé participatif en frifes des 90's

Durant tout le week-end > Ateliers avec le Secours Populaire Français > Stand Écolabelisation Métropole > Buvette et petite restauration > Vélo smoothie avec Biocoop (samedi)

Pour participer : Pour les ateliers de graffiti, les inscriptions sont encore possibles jusqu'au 28 juin à l'aide des flyers d'information présents chez les commerçants, au centre culturel et à l'école primaire. Pour les adeptes de frifes vintage et colorées désirant participer au défilé du dimanche, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 28 juin en contactant le 06 63 82 35 01.



Le festival en pratique : Quai Lescure ; samedi de 12 h à 22 h 30 et dimanche de 10 h à 19 h - Accès : Rue du passage d'eau / Rond point entrée Nord / Véloroute du Val de Seine / Bus ligne 11 - Accès libre et gratuit à toutes les activités (certaines activités sur réservation) - Petite restauration sur place.

Retrouvez le festival : facebook : Tous au Quai 19 ! ; Instagram : tous_au_quai ; www.amfreville-la-mivoie.fr

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS DE LA RENTRÉE

Journées du Patrimoine

Samedi 14, dimanche 15 septembre
Musée du Patrimoine des Écoles,
14 h à 18 h

Festival Rire en Seine - Les Swinging Poules

Samedi 19 octobre
Centre culturel, 20 h 30 - Entrée 13 € / 10 €

Salon artisanal et fermier

Dimanche 10 novembre
Centre culturel, 10 h à 18 h - Entrée gratuite

Commémoration des 150 ans de la première course de fond, cycliste de Paris à Rouen

Lundi 11 novembre

Festival Chants d'Elles, Kaddy and the Keys

Samedi 23 novembre
Centre culturel, 20 h 30 - Entrée 10 € / 8 €€

Bal d'anniversaire 20 ans du Festival Chants d'Elles

Dimanche 24 novembre
Centre culturel

Concert de fin d'année de l'école de musique et de danse

Mardi 17 décembre
Centre culturel, 20 h - Entrée libre

Retrouvez plus d'informations sur www.amfreville-la-mivoie.fr, rubrique Agenda



FESTIVAL RIRE EN SEINE – LES SWINGING POULES

Samedi 19 octobre à 20 h 30

Le festival revient cette année avec LES SWINGING POULES... SE JETTENT À L'EAU ! Sensualité et loufoquerie au rendez-vous !

Après le succès de leur premier spectacle, le trio vocal féminin et leur pianiste de charme mettent de nouveau leur beau ramage et leur sacré grain de folie au service du swing ! Après l'émancipation féminine, les voilà qui nous chantent leurs facéties dans



le monde du travail et leurs envies d'amour et d'évasion... Tout un programme ! Au rendez-vous : répertoire français des années 50 et 60, chansons américaines adaptées sur-mesure, harmonies soignées, chorégraphies enlevées, sensualité et loufoquerie...

Les Swinging Poules vont vous éblouir ! **Spectacle à 20 h 30 : Tarif plein : 13 € ; Tarif réduit : 10 € (Tarif réduit : Étudiants, moins de 18 ans et Pass Rire en Seine) Réservations/billets : au Centre culturel au 02 35 23 65 36 et sur www.amfreville-la-mivoie.fr**

RCCS EN CONCERT

Samedi 29 juin à 20h30

Captain Sparks & Royal Company (RCCS) est un groupe originaire de Rouen fondé en 2017. C'est un concentré d'énergie sur des mots bien léchés, un peu de poésie sur une déferlante de styles ! On embarque volontiers dans cet univers qui réconcilie soul-music et java de comptoir, où on peut se retrouver à refaire le monde autour d'un verre, en bonne compagnie.

Concert en extérieur dans le cadre du festival Tous au Quai - Samedi 29 juin à 20 h 30 - Quai de Lescure - Accès libre et gratuit. En cas d'intempéries, le concert aura lieu dans la salle Robert Talbot.



OPÉRATION QUAI PROPRE !

En préparation du festival Tous au Quai des 29 et 30 juin, nous vous proposons d'unir nos forces lors d'un rassemblement écocitoyen et convivial en plein air pour rendre notre quai tout propre avant d'accueillir ce week-end festif !

Alors rendez-vous, parents, enfants, copains, voisines, cousines sur le quai au niveau des fresques à 16 h 45 **mercredi 26 juin !**

Des gants sont prévus mais dans un but écologique il est préférable d'amener ses propres gants lavables si possible.

MANIFESTATIONS DIVERSES

12

FOIRE À TOUT

La traditionnelle Foire à tout organisée par le Comité des fêtes, ouverte aux particuliers et aux commerçants patentés, aura lieu le **dimanche 8 septembre 2019** sur les quais de la Seine. Tarif : 1 € le mètre linéaire pour les Amfrevillais (4 € par mètre supplémentaire à partir du 5^e mètre) et 4 € le mètre pour les extérieurs. Pour les personnes souhaitant pouvoir laisser leur véhicule sur place, il est nécessaire de réserver un minimum de 4 m. Règlement à l'inscription qui aura lieu en mairie tous les mardis et jeudis du mois d'août de 14 h à 17 h. Buvette et restauration sur place.



Le départ de la chasse aux oeufs organisée par le Comité des fêtes

SOIRÉE CABARET



Organisée par le Comité des fêtes, le samedi 28 septembre 2019 de 21 h à 3 h du matin. En première partie : un show transformiste avec Angie Queen - En seconde partie : soirée dansante animée par les Andrews - Entrée : 10 € - Réservations au 02 35 23 65 36 ou au 02 35 23 70 36



Commémoration du 8 mai 1945

PROMENADE PARISIENNE

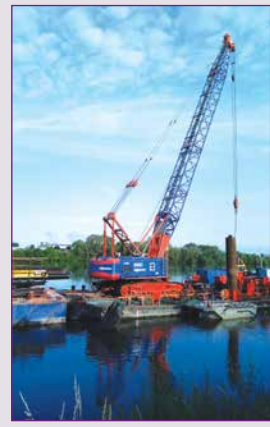
Le Comité des fêtes organise une sortie parisienne le samedi 5 octobre 2019. Au programme, la visite du musée Grévin avec ses 300 personnages de cire qui ont fait, entre autres, l'Histoire de France et la découverte de France miniature, le plus grand parc miniature d'Europe, avec la reconstitution des plus beaux sites et monuments de notre territoire. Tarif (repas inclus) : adultes : 30 € et enfants de moins de 12 ans : 20 €. Un justificatif de domicile et le règlement seront exigés lors des inscriptions qui auront lieu en mairie tous les mardis et jeudis du mois d'août de 14 h à 17 h.



ÉCHOS DES QAIS

Les usagers réguliers des bords de Seine ont pu assister à des « spectacles » variés tout au long du trimestre :

- l'installation du « Alberje » sur un emplacement libre destiné à l'amarrage des bateaux-logements, prémisses de nouvelles implantations dans l'avenir,
- l'enlèvement, commandité par les Voies Navigables de France, de la passerelle endommagée suite à la mauvaise manoeuvre d'un automoteur,
- le retour du couple de cygnes, habitué des lieux, sur un ponton du Mare Nostrum et la naissance de leur progéniture...





REPAS DU CLRA

Le 28 avril, les adhérents du Club de Loisirs des Retraités Amfrevillais se sont retrouvés autour du traditionnel banquet annuel, en compagnie de Monsieur le Maire et de son épouse. Après un excellent repas et quelques pas de danse, place à la tombola, et chacun rentra chez lui, heureux de cette bonne journée. Prochain rendez-vous en novembre à la foire Saint-Romain.

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Vous ne savez pas encore quelle activité pratiquer à la rentrée 2019 ? Vous hésitez entre le sport et



la culture ? Pas de panique, vous avez tout l'été pour y réfléchir et si vous restez encore indécis, à la rentrée, le forum des associations et des activités culturelles vous aidera à faire votre choix grâce aux démonstrations programmées. Vous pourrez même essayer une ou plusieurs activités.

Ce forum est devenu un incontournable de la rentrée, il permet ainsi aux acteurs de la vie associative de se faire connaître auprès des habitants. Les présidents et animateurs de toutes les sections et activités culturelles seront présents pour répondre à vos questions.

Il se déroulera le **samedi 7 septembre 2019** de 10 h à 16 h au centre d'activités culturelles.

TENNIS DE TABLE

Cette saison sportive se termine avec d'excellents résultats pour les jeunes joueurs du club :

Aurélien et Matteo ont gagné la finale du championnat jeune du district de Rouen organisée à Amfreville. Quentin s'est qualifié pour la finale régionale du critérium fédéral Normandie avec les 12 meilleurs



poussins (moins de 9 ans) de la région (Haute et Basse Normandie réunifiées) et il termine 7^e d'un tournoi de détection régional à Mondeville.

Au tournoi jeune de Boos du 25 mai, Matteo gagne la catégorie minime (moins de 13 ans) et Romain termine 2^e chez les poussins. Aurélien termine à une excellente 4^e place du circuit jeune.

Chez les adultes, l'équipe 3 termine 1^{ère} de sa poule de D4 et a joué pour le titre départemental.

Toute personne souhaitant découvrir le tennis de table ou voulant reprendre le ping peut passer à la salle lors des créneaux disponible ou peut se renseigner auprès de Stéphane au 06 09 26 71 92.

LES VOLANTS DE LA MIVOIE

La saison se termine avec de très bons résultats pour le club. Les jeunes et moins jeunes compétiteurs ont illuminé les terrains de bad normands cette année.

L'équipe 1 des interclubs décroche sa place en D1 avec, au passage, quatre podiums en finale des rencontres départementales Jeunes. Bravo à Matthéo, Bastien, Alexane, Romain et Lisa.

L'école de bad fermera ses portes le 1^{er} juillet avec la remise des plumes et rouvrira le lundi 9 septembre 2019 avec toujours deux créneaux le lundi et le mercredi encadrés par Marie Huguet Vericel, Loïc Culleron et Guillaume Prieto.

Toutefois, le club fonctionne tout l'été les mardis, jeudis et samedis. N'hésitez à consulter le site facebook du club pour vérifier les horaires.



SPORTS DE COMBAT

L'Association Amfrevillaise de Sport de Combat encadré par Véronique Legras, six fois vice championne du Monde, deux fois championne d'Europe et vingt-cinq fois championne de France de full contact a le plaisir de proposer des cours d'énergie full (techniques de full contact sans oppositions en musique) accompagnés de renforcement musculaire, de cross fit, cardio, gainage et étirements ! Un sport complet pour vous muscler, affiner, vous changer les idées, un moment pour vous détendre ! Et si vous le souhaitez Véronique en tant que conseillère dans la prévention nutrition Santé et Sportive, peut vous aider dans vos objectifs avec un suivi et un programme personnalisé !

La saison commence mi septembre jusqu'à fin juin mais toute l'année vous pouvez vous inscrire. Possibilité de faire deux cours d'essais en venant avec une paire de basket propre à réserver pour le dojo (tatamis) et une petite bouteille d'eau. L'entraînement se passe au gymnase Robert Talbot dans le dojo de 19 h 15 à 20 h 30 le jeudi.



Pour tous renseignements :
Madame Legras Véronique
Tél. : 06 65 51 62 75
Internet: Site quomodo

ASMA GYMNASTIQUE

La saison de l'ASMA Gym (pour adultes) se terminera à la fin de la première semaine de juillet. Alors, même si vous n'êtes pas inscrits pour cette année, n'hésitez pas à venir faire quelques séances avant l'été (gratuites pour les cinq premiers qui se présenteront) et réservez votre place pour l'an prochain.

Les cours ont lieu : le lundi de 17 h à 18 h et de 18 h à 19 h Salle Robert Talbot (dojo) ou le jeudi de 18 h à 19 h (salle bleue).

Cédric et toute l'équipe vous attendent.

SEPT JEUNES NAGEURS ONT ÉTÉ BAPTISÉS

Des baptêmes de plongée ont eu lieu en mars pour sept des jeunes adhérents des Dauphins de la Mivoie, et le 15 mai, adhérents et parents se sont retrouvés à l'Eurocécane de Mont-Saint-Aignan (l'Archipel de Petit-Couronne étant fermée) pour la traditionnelle sortie détente et le goûter.

Les inscriptions pour la prochaine saison seront prises le jour du Forum des Associations, sur place, et le 11 septembre, à partir de 15 h 30, à la piscine du Boulingrin à Rouen.



UN ESPOIR INTERNATIONAL

Simon Vandercoilden a 17 ans et vit à Amfreville depuis ses 3 ans.

Scolarisé toute sa jeunesse à la Providence au Mesnil-Esnard, jusqu'en seconde où il rejoint le lycée Galilée, il fréquente pendant plusieurs années le club de tennis d'Amfreville, ainsi que l'école de musique municipale, où il apprend la guitare et joue même quelque temps dans l'orchestre.

Il vit dans la ZAC des Hauts Vallons lorsqu'un jour, il est alors en quatrième, un voisin (un autre Simon, nommé Bignon celui-ci, et qui obtient de bons résultats en aviron) l'incite à venir essayer cette discipline au club de Belbeuf...

Bonne pioche !

D'abord moyennement motivé, Simon découvre vite que ce type de sport, dit « de glisse » apporte son lot de sensations et permet de repousser sans cesse ses limites... « *C'est un sport très complet, le pratiquer ici dans ce cadre est un plaisir, et le fait qu'il soit très technique nécessite de l'expérience et procure une sensation de progression* » confie-t-il aujourd'hui.

Rapidement les résultats arrivent, notamment en 2014 où, dès la première année, il participe à la finale de championnat de France en 4 en tant que minime, puis en 2015, en tant que cadet. Il rejoint alors en 2016 le Pôle Espoir au club de Rouen (CNAR), au contact d'autres athlètes prometteurs, bénéficiant d'entraînements plus poussés, et réalise la même année la meilleure performance cadet au championnat de France bateau court avec Louis Pruvost.

Puis en 2017, il remporte avec Jules Camail le championnat de France cadet en deux sans barre de pointe (avec une seule pelle) à Libourne.

Passé junior en 2018, il participe à une régates qui lui permet de se qualifier en équipe de



France B et finir 3^e de la coupe de la jeunesse à Cork ; il termine 5^e en 4 au championnat d'Europe en 2019 et 3^e en championnat de France...

Aujourd'hui, finis le tennis et la guitare, notre champion s'entraîne huit fois par semaine - deux fois le samedi, en salle sur des rameurs et des appareils de musculation lorsque le temps ne permet pas de sortie. La sortie type : de la base de Belbeuf jusqu'au pont d'Oissel, soit 18 kms aller-retour en 1 h 15, mais aussi des sorties à Rouen, Poses...

Il termine ses journées vers 19 h 30, et passe son bac S en ce moment même ! Objectif pour l'année prochaine : un DUT Génie Mécanique à Nancy, dont il pourra par la même occasion rejoindre l'excellent Pôle Espoir...

Mais en attendant cette nouvelle saison en tant que Senior, Simon, plutôt confiant, participe début juillet à une régates pour tenter de se qualifier pour... les championnats mondiaux qui se dérouleront en août à Tokyo ! À suivre...

Le CNB – Club Nautique de Belbeuf – est le 3^e club normand et sept compétiteurs y pratiquent l'aviron.

REPAS ANNUEL DES AÎNÉS

Les seniors amfrevillais, âgés de 60 ans et plus, ou bénéficiant de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A.), sont conviés au repas annuel qui aura lieu le dimanche 6 octobre, à midi, au centre culturel Simone Signoret.

Ils pourront s'inscrire:

- au foyer Ambroise Croizat, les jeudis 12 et 19 septembre de 13 h 30 à 15 h
- au bureau du C.C.A.S., à la mairie, du lundi 2 septembre au lundi 23 septembre, aux

heures d'ouverture.

Les personnes âgées de plus de 80 ans (nées en 1939 et avant) et celles bénéficiant de l'A.P.A. qui ne seront pas en mesure de s'y rendre se verront offrir un colis alimentaire.

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, toute personne adulte handicapée et toute personne âgée de plus de 65 ans, vivant seule ou étant isolée au niveau familial, est priée de se faire connaître rapidement en mairie. L'inscription sur le fichier de la commune ne sera effective qu'après le recueil de la demande par courrier, par téléphone au 02 32 98 90 36 ou en vous rendant directement au Centre communal d'action sociale (CCAS) en mairie. Si vous n'êtes pas dans l'une de ces situations mais si vous connaissez une personne concernée, merci de communiquer l'information au secrétariat du CCAS qui prendra contact avec celle-ci.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Déchets ménagers : tous les vendredis.

Déchets recyclables :

le vendredi 28 juin, les vendredis 12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 6 et 20 septembre.

Déchets verts :

Tous les mardis en juillet, août et septembre.

Encombrants : Contactez le 0800 021 021 pour fixer un rendez-vous d'enlèvement gratuit.

Déchetterie gratuite ouverte 7j/7 de 8h à 19h : quai du Pré aux Loups à Rouen. Vous souhaitez vous séparer d'objets en bon état. Certaines associations récupèrent vos objets, parfois à domicile :

- meubles, électroménager, vaisselle : Emmaüs, Résistes, Envie...

- textiles, linges, chaussures : contactez le 0800 021 021

DISTRIBUTION DES SACS DE COLLECTE

Du mardi 10 au vendredi 13 septembre, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h à la salle Tango, derrière la poste.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

En cas d'absence, le service de la police municipale peut, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours d'une patrouille quotidienne. Avant votre départ, inscrivez-vous au poste de police.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Laura Quenum et Michaël Gnintedeho, Karelle Baranger et Sébastien Delamare, Amélie Panouillot et Anthony Pinel, Mélanie Carpentier et Emeric Lecacheux.

Décès

Colette Dumesnil, Odette Beuvin née Vertriest, Jean-Claude Cocagne, Jean-Pierre Cavalier.

Naissances (dont les familles ne se sont pas opposées à la diffusion)
Mina Nourddine, Yasmina Echarki.

PHARMACIE DE LA MIVOIE

Rectificatif. Une erreur s'est glissée dans le dernier bulletin municipal concernant les horaires d'ouverture de la pharmacie installée dans ses nouveaux locaux au 147 de la rue François Mitterrand.

Il fallait lire : **Nouveaux horaires : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30 en semaine et le samedi en continu de 9 h à 16 h.**

biocoop

du Rouennais

0,85€
le litreLait ½ écrémé
Origine France, Araules0,30€
l'unitéOeufs calibre moyen
Production locale1,95€
le kiloBananes
Origine République dominicaine1,60€
le kiloCoquillettes
Disponible aussi en
demi-complète (1,75€/kg)7,90€
le kiloKa're fourré
Chocolat / noisettes2,95€
soit 5,90€/kgPain de mie
A la farine complète
Origine France

En vrac... c'est encore moins cher

Consommer bio, pas cher et près de chez soi, c'est possible !

L'équipe de la Biocoop du Rouennais vous donne rendez-vous en magasin du lundi au samedi pour vos courses du quotidien !

Besoin de liquidités, votre magasin propose le cash-back (limité à 60€)



biocoop du Rouennais 161 route de Paris, 76920 Amfreville-la-Mivoie

du lundi au jeudi 9h-13h 14h-19h / vendredi et samedi 9h-19h30



Tous au Quai !

#4

Samedi 29 juin

- > 12h : lancement de la fresque !
- > 14h : vélo smoothie
- > 15h : concert Les Boieldieuzards
- > 17h : initiation graff avec ARKO
- > 20h30 : concert RCCS

Dimanche 30 juin

- > 11h : initiation graff avec KASE
- > 14h : atelier de fils tendus
- > 14h : démos Hip Hop
- > 16h : battle Breakdance 3V3
- > 18h : défilé participatif en fripes

Tout le week-end

- > ateliers jeux enfants / papier plié
- > stand Écolabelisation Métropole
- > buvette et petite restauration




f Tous au Quai 191



amfreville-la-mivote.fr
@ tous_au_quai

Entrée libre Quai de Lescure

Accès : rue du passage d'eau / rond point entrée Nord /  véloroute du Val de Seine / bus TCAR 11



COMITE
DES
FETES

